

Questions à...

Pierre Monin à Maxéville

Qu'est-ce qui a changé depuis votre élection à la présidence de l'institution, il y a 1 an ?

Je connaissais l'association en tant que membre qualifié au sein du conseil d'administration depuis 2003. J'étais responsable d'un service de pédiatrie à l'Hôpital d'enfants de Nancy. En 2006, Jean-Baptiste-Thiéry et l'Hôpital d'enfant ont signé une convention cadre pour faciliter la prise en charge, notamment, en cas d'urgence. L'association était pionnière dans ce domaine. J'étais investi avec un regard de pédiatre, non directement impliqué dans la gestion de l'association. Depuis un an, j'ai progressivement mieux perçu la réalité et la nature de chacun des établissements.

Vous avez repris la tête d'une association en profond développement ?

Après une période de transition, l'image de notre association est plutôt confortée. Nous avons signé, le 22 avril, un nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2015/2019. Une marque de reconnaissance de notre autorité de tutelle qui sécurise l'association pour les 5 années à venir. Je suis fier d'être président de cette structure de six établissements, 450 professionnels (400 équivalents temps plein). L'ouverture de la MAS de Moyen qui accueille des adultes autistes et du Sessad traduit notre préoccupation constante de répondre au mieux aux besoins des personnes qui nous sont confiées et aux attentes des familles.

Quels sont vos objectifs ?

Cette année a été marquée par la réécriture des statuts. La représentation des parents élus aux différents conseils de la vie sociale a été renforcée afin de mieux les représenter au conseil d'administration, tenant compte de l'évolution de



■ Président de l'association pour adultes polyhandicapés à Jean-Baptiste-Thiéry.

l'association et de nos différents établissements. Nous allons, en particulier, adapter l'établissement de Commercy, afin d'offrir un accueil plus conforme aux adultes accueillis porteurs du trouble du spectre autistique. Nous allons également rénover l'IME de Maxéville qui accueille plus de 120 enfants, pour améliorer les conditions d'accueil au sein de la section autiste.

Je souhaiterais développer les collaborations avec d'autres associations (liens avec l'AEIM, l'Institution des Jeunes Sourds, Sainte-Camille...).

Nous devons optimiser nos modes de prise en charge et mener une réflexion pour assurer un accueil aussi adapté que possible pour les plus de 20 ans, en particulier, pour les jeunes qui ne peuvent pas intégrer un Esat, et ne justifient pas d'un accueil dans nos MAS. Il est important de leur éviter une rupture de parcours, d'autant que des problèmes de places en structures se posent quand les parents sont plus âgés. Le bien-être et le devenir des personnes qui nous sont confiées est essentiel, raison pour laquelle nous ne pouvons faire l'impasse sur une réflexion concernant les places en foyer d'accueil.